

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal 12 avril 2023

D2023-04-12-01

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire

Présents : Xavier de VOLONTAT, Patrick BONNÉRY, Christine DAYER, Francette CROS, Marie-Noëlle GLEIZES, Christiane CHORTO, Pascal CROUSILLAC, Mathilde VIDAL, Georges CLAYRAC, Fabien CAS-SIGNAC, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Joël POUS, Pierre LABADIE,

Empêchés : Christian BENSEN, Eric FABRE, Jean-Luc RAMONE,

Procurations : Christian BENSEN à Christine DAYER, Eric FABRE à Francette CROS

Secrétaire : Christine DAYER

OBJET

Le nombre de conseil-
lers municipaux en
service est de : 15

...

CONVOCAION EN DATE DU :
6 avril 2023

AFFICHAGE EN DATE DU :
6 avril 2023

...

Publication du
20 avril 2023

Délibération sur le compte financier unique M57

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Patrick BONNÉRY, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2022, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		205 767,86	805 574,34		805 574,34	205 767,86
Opérations de l'exercice	1 133 956,35	1 422 881,42	514 140,25	1 256 736,06	1 648 096,60	2 679 617,48
TOTAUX	1 133 956,35	1 628 649,28	1 319 714,59	1 256 736,06	2 453 670,94	2 885 385,34
Résultats de clôture		494 692,93	62 978,53	-	62 978,53	494 692,93
Restes à réaliser			21 611,41	150 000,00	21 611,41	150 000,00
TOTAUX CUMULÉS		494 692,93	84 589,94	150 000,00	84 589,94	644 692,93
RÉSULTATS DÉFINITIFS		494 692,93	-	65 410,06	-	560 102,99

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 10

Nombres de suffrages exprimés 11

VOTES Pour 11

Contre 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte rendu ont été affichés conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du C.G.C.T.

Pour le Maire, l'Adjoint
délégué,
Christian BENSEN

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 011-211103510-20230412-D2023_04_1203-BF

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT